AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00027/AAMI/MINFI/CTBC2D/STADE-C2D/2024 DU 02 SEPTEMBRE 2024 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DE LA TROISIEME PHASE DU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE (PAGFI 3)

Le Ministre des Finances, Maître d'ouvrages du C2D-Pilotage, a reçu un financement du C2D, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les audits comptables et financiers des programmes C2D.

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°00027/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2024 DU 02 SEPTEMBRE 2024 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DE LA TROISIEME PHASE DU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE (PAGFI 3)

Le Ministre des Finances, Maître d'ouvrages du C2D-Pilotage, a reçu un financement du C2D, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les audits comptables et financiers des programmes C2D.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13146 /AONR/CAA/CIPM/2022 DU 05.10.2022 POUR LE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance un Appel d'Offres National Restreint pour le Recrutement d'un Consultant chargé de la révision de la cartographie des risques et des manuels de procédures de la Caisse Autonome d'Amortissement

CUD: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE
D'URGENCE) N°
17/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 12
NOVEMBRE 2020 RELATIF AU
CONTROLE DE L'EXECUTION DES

PRESTATIONS DES OPERATEURS CHARGES DE LA GESTION DES ORDURES MENAGERES DANS VILLE DE DOUALA ' LOT CONTROLE ET SUPERVISION OPERATIONS DE PRE-COLLECTE ORDURES MENAGERES, DES NETTOYAGE ET COLLECTE DECHETS, AMENAGEMENT EXPLOITATION DES CENTRES DE TRANSIT, TRANSPORT PAR SEMI-REMORQUE DES DECHETS DES CENTRES DE TRANSIT VERS DECHARGE MUNICIPALE

1. Objet

Dans le cadre de l'assainissement de la Ville, le Maire de la Ville de Douala , Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, en vue de recruter un bureau d'étude technique devant assurer le contrôle de l'exécution des prestations des opérateurs chargés de la gestion des ordures ménagères dans l'agglomération de Douala (contrats de pré-collecte des ordures auprès deménages des quartiers à accès difficile de Douala et marché de collecte, transport des ordures ménagères vers la décharge municipale et

balayage des rues, places et marchés dans les Communes d'Arrondissement de Douala 1er, Douala 2e, Douala 3e, Douala 4e et Douala 5e).

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent au contrôle et à la supervision des opérations de pré-collecte des ordures ménagères, de nettoyage et collecte des déchets, d'aménagement et exploitation des centres de transit, de transport par semi-remorque des déchets des centres de transit vers la décharge municipale.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 700 000 000 FCFA TTC sur 40 mois

4. Délai de livraison

La durée des prestations est de quarante (40) mois

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les budgets de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2020 à 2024.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sousdirection de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services

Généraux et du Patrimoine (Sous-direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, sur présentation d'un reçu de versement au titre de frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de trois cent mille (300 000) Francs CFA, payable au compte de CAS-ARMP n° 33598800001 ' 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont huit (08) copies physiques (avec un original et sept copies marqués comme tels) et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 au plus tard le 02 Décembre 2020 à 12 heures précises, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

N° 17/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 12 NOVEMBRE 20520
RELATIF AU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DES
OPÉRATEURS CHARGES DE LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA
VILLE DE DOUALA LOT 1

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant quatorze millions (14 000 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu au plus tard le 02 Décembre 2020 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offre sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP.

Critères essentiels

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- Expérience du bureau d'étude technique .25pts.
- Méthodologie proposée et son adéquation avec les TDR——.. 20 pts
- Qualification et compétence des experts ——...50 pts
- Matériel——…5 pts

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité/coût conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué à l'offre technique qualifiée et évaluée la mieux-disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être

obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ou à la Direction de l'Environnement, de la Santé et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Douala sise au 402 de la Rue Victoria à l'Hôtel Pochard.

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 676 20 57 25 / 699 35 07 48.

MINEBASE: APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL **OUVERT** N°010/A0I0/MINEDUB/CIPM-MINEDUB/EXERCICE 2020 DU 05 NOVEMBRE 2020 **POUR** REALISATION DES **AUDITS** COMPTABLES ET FINANCIERS LA COMPOSANTE « AMELIORATION DE L'OFFRE EDUCATIVE DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE DU PROGRAMME C2D-EDUCATION POUR LES EXERCICES 2010 **PROCEDURE** 2020 (EN D'URGENCE).

<u>Télécharger le DAO</u>

Dans le cadre de l'exécution du programme C2D-Education, le Ministre de l'Education de Base lance un Appel d'Offres International Ouvert, en procédure d'urgence, pour la réalisation des audits comptables et financiers de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les Zones d'Education Prioritaire » du Programme C2D-Education pour les exercices 2010 à 2020. Le présent Appel d'Offres fait suite à la lettre N°002586/N/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/ CE5/alm du 23 juin 2020, autorisant de passer par Appel d'Offres Ouvert en procédure d'urgence, le marché relatif à la réalisation des prestations susvisées.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent pour chaque exercice audité à :

- Constater la conformité ou la non-conformité des procédures appliquées dans les opérations de mise en 'uvre de la composante Amélioration de l'offre éducative par rapport aux procédures nationales ou celles retenues par les partenaires du programme C2D-Education. Ces constatations porteront sur les procédures d'achats de services et de biens du programme;
- Constater la conformité ou la non-conformité des procédures appliquées dans les opérations de gestion financière et comptable par rapport aux procédures nationales ou celles retenues par les partenaires du programme C2D-Education. Il s'agira notamment de vérifier que :
- a. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du budget de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP » ;
- b. Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives à la programmation des activités ;
- c. La cohérence et la correspondance entre les livres de comptes, les relevés bancaires et les rapports présentés à l'AFD sont effectives ;

- d. Les états financiers donnent une image sincère et fidèle de la situation financière de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP » ;
- e. Les états financiers donnent une image sincère et fidèle de la situation financière des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours des exercices de 2010 à 2020 pour ce qui est de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP ».
- Analyser et se prononcer sur la pertinence des dépenses effectuées pour les ateliers, les formations locales, les visites de terrain, les réunions et les cérémonies (location de salle, frais de mission, pause/café, etc.) par rapport au nombre de participants et par rapport aux coûts du marché;
- Procéder à un lettrage minutieux du compte bancaire de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP » pour en établir :
 - Les écarts,
 - La pertinence des allocations
 - Les plus et moins-values potentielles
 - Les corrections en termes de dates de valeur bancaire
 - La conformité
 - La sincérité
- Elaborer une matrice de recommandations pour l'amélioration de la gestion administrative et financière et des observations liées au bilan, de la gestion administrative et financière de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les zones d'éducation prioritaire ».

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est estimé à 75 000 000 de FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé ainsi qu'il suit :

Tranche ferme (Audit des exercices 2010 à 2013)	Tranche conditionnelle 1 (Audit des exercices 2014 à 2017)	Tranche conditionnelle 2 (Audit des exercices 2018 à 2020)	Total
Quarante-cinq	Soixante-quinze	Soixante-quinze	Cent quatre-vingt-
(45) jours	(75) jours	(75) jours	quinze (195) jours

Le délai courtà compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations de la tranche considérée.

5. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ouvert aux Cabinets d'audit ou d'expertise comptable internationaux disposant de solides références dans les domaines inclusifs des Audits comptables et financiers sur des institutions stratégiques, des expertises en matière de bonne Gouvernance sur des programmes institutionnels et stratégiques.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par la Convention CCM 3017 01 J signée entre l'Agence Française de Développement (AFD) et la République du Cameroun.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis, au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, télex, Téléphone et Email).

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en 07 (sept) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel et en version numérique (CD ROM ou clé USB), conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103 au plus tard le 22 Décembre 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°010/A010/MINEDUB/CIPM-MINEDUB/EXERCICE 2020 DU 05 NOVEMBRE 2020 POUR LA REALISATION DES AUDITS COMPTABLES ET FINANCIERS DE LA COMPOSANTE « AMELIORATION DE L'OFFRE EDUCATIVE DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE » DU PROGRAMME C2D-EDUCATION POUR LES EXERCICES 2010 A 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées

conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 22 Décembre 2020 à 15 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEDUB, dans la Salle 618, Bâtiment A du MINEDUB. L'ouverture des offres financières des soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation des propositions techniques sera effectuée par la même Commission, dès approbation du rapport d'évaluation technique par l'AFD. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission;

- Absence de la déclaration de non abandon de marchés au cours des trois dernières années ;
- Absence de la lettre d'engagement du Chef de mission ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100
- Offre financière incomplète ;
- Chiffres d'affaires moyens sur les trois dernières années inférieures à 400 millions de FCFA.

2- Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Références de l'entreprise dans les prestations similaires au cours des trois dernières années (2017 à 2019)	12
2	Expérience du personnel clé dans les prestations similaires	52
3	Méthodologie d'exécution des prestations	17
4	Planning d'exécution des prestations	14
5	Participation des nationaux au personnel clé	5
	100	

N.B : Seules les offres jugées techniquement acceptables (au moins 80/100) seront retenues pour l'évaluation financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, obtiendra la note globale (NG=0.80xNt+0.20xNf) la plus élevée. Nt étant la Note technique et Nf la note financière.

La note financière est obtenue par application de la formule $Nf = (100 \times Fm)/F$ où Fm est le montant de la proposition la moins disante, et F le montant de la proposition considérée.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, BP 1600 Yaoundé; Tél.: 222 22 86 33; ou à l'Unité de Gestion, Suivi et Coordination du Programme C2D-Education sise derrière la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, Tél.: 222 20 38 76, e-mail: c2d minedub@yahoo.fr.

YAOUNDE le 05 Novembre 2020 Le MINISTRE ETOUNDI NGOA Laurent Serge

Télécharger le DAO

RGAE: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2020/AONO/MINADER'MINEPIA/

RGAE/CSPM DU 05 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DES EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019 DU RECENSEMENT GÉNÉRAL L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE EN **PROCEDURE** (RGAE). D'URGENCE

Télécharger le DAO

1. Objet

Le Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif au recrutement d'un Cabinet chargé de la réalisation de l'audit comptable et financier des comptes des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 du RGAE.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à réaliser en une seule fois l'audit comptable et financier des comptes des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019conformément aux termes de référence, puis de formuler les opinions sur:

• la passation des marchés ;

- les états financiers ;
- la conformité de l'utilisation des fonds du RGAE ;
- le système de contrôle interne ;
- l'audit organisationnel des services comptables.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution de cette prestation est de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de notification du marché au Cocontractant.

5. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes et Cabinets de droit Camerounais justifiant des capacités techniques, financières et des références avérées dans la réalisation des audits comptables et financiers des entités publiques.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du RGAE, exercices 2020 et suivant.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier, au compte d'affectation spéciale n° 335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans tous les chefs-lieux des régions.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront dans tous les cas, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P, Fax, Tel. et e-mail).

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées contre récépissé au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, au plus tard le 03 DECEMBRE 2020 à 14 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires, dont un (01) original timbré au tarif en vigueur et six (06) copies marquées comme telles et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2020/AONO/MINADER'MINEPIA/RGAE/CSPM DU 05 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DES EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019 DU RECENSEMENT GENERAL DE

L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n° 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Ladite caution est fixée à un montant de cinq cent mille (500

000) francs CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

Les séances d'ouverture des offres auront lieu dans la salle de réunions de la Coordination Nationale du RGAE par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès dudit Programme. Elles se feront en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le 03 DECEMBRE 2020 à 15 heures précises.
- À l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité requise et ayant une note technique égale ou supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) des critères essentiels.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux phases dont l'une technique et l'autre financière.

1. Critères éliminatoires

Les offres ne remplissant pas l'un des critères éliminatoires suivants seront rejetées :

- Absence d'une pièce ou non-conformité d'une pièce administrative après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation;
- Fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence du planning d'exécution ;
- Chef de mission non titulaire d'un agrément lui permettant d'exercer en qualité d'expert-comptable;
- Présence d'information financière dans les dossiers technique ou administratif;
- Note d'évaluation inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) des critères essentiels ;
- Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais

abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ;

- Absence de l'agrément du Cabinet délivré par un organisme ou une institution reconnue.
- N'avoir aucun antécédent au RGAE.
- Une offre jugée non conforme et rejetée d'office par la Commission ne saurait être acceptée même en cas de correction ultérieure.
- Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement.

2. Critères d'évaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous.

N°	CRITERES	NOTES
1.	Compréhension des TDR	15
1.	Références du Bureau	35
1.	Qualification du Personnel	35
1.	Moyens logistiques	10
1.	présentation générale des offres	5
	100 Points	

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 70 points.

3. Qualification technique

A l'issue de l'évaluation des dossiers techniques, une note

technique Nt sera attribuée à chaque offre.

Seules les offres dont les notes techniques sont supérieures ou égales à soixante 'dix (70) points sur cent (100) seront admises pour l'examen des offres financières.

Méthode de sélection

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites ci-après : Les offres financières seront notées sur cent (100) points et calculées suivant la formule ci-après :

```
Mmd
Nf = 100 X ----
Ms
```

Expression dans laquelle:

Nf désigne la Note Financière du Soumissionnaire ;
Mmd désigne le montant évalué du moins-disant;
Ms Montant évalué du Soumissionnaire.

Le Score Final SF (sur 100 points) sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule : SF = 0,80 x Note technique + 0,20 x Note financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la mieux disante. En cas d'égalité parfaite des points, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période maximale de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous

les jours ouvrables entre 11h00 mn et 15h30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386

Dénonciation

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 05 Novembre 2020 Le COORDONNATEUR NATIONAL MBAIRANODJI ANDRE

Télécharger le DAO